

## **Réuni le 20 mars 2026, le Conseil Municipal a voté les décisions suivantes**

L'an deux mille vingt-six, et le vendredi 20 mars à 20 H 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 17 mars 2026, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie de Chevroches sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis LEBEAU, Maire.

Etaient présents : MME GAGNARD, M. CHAUFOURNIER ; Adjoint

MMES FAULE, LEGRAND, MEUNIER, QUILLET, SAULE ; MM. LAMOUREUX, LOPEZ

Pouvoir : M. FERREIRA à M. LEBEAU

Secrétaire de séance : Mme Marie LEGRAND

Le compte rendu précédent a été lu et approuvé.

\*\*\*\*\*

### **DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Monsieur le Maire rappelle que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal et propose la création de 2 postes d'adjoints.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de fixer à 2 le nombre des adjoints.

\*\*\*\*\*

### **DEVIS DE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR DE LA VOIRIE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie sur la rue de la Grange aux Dîmes émis par AVRE CONSEIL d'un montant de 900,00 € HT (1 080,00 € TTC).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis de AVRE CONSEIL concernant une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie dont le montant sera inscrit au BP 2026.

\*\*\*\*\*

### **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES, D'ÉQUIPEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DE LA NIÈVRE (SIEEEN)**

Considérant que le Conseil municipal procède à la désignation de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes ;

Considérant que le mandat des délégués au SIEEEN a pris fin suite aux élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars 2026 ;

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune de Chevroches au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre dont elle est membre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De désigner pour représenter la commune de Chevroches et pour siéger au SIEEEN :
  - Commission Locale Énergie (CLÉ) : M. Mariano LOPEZ (Titulaire)  
Mme Isabelle MEUNIER (Suppléante)
  - Éclairage Public : Mme Maria GAGNARD